

## MODE DE RE

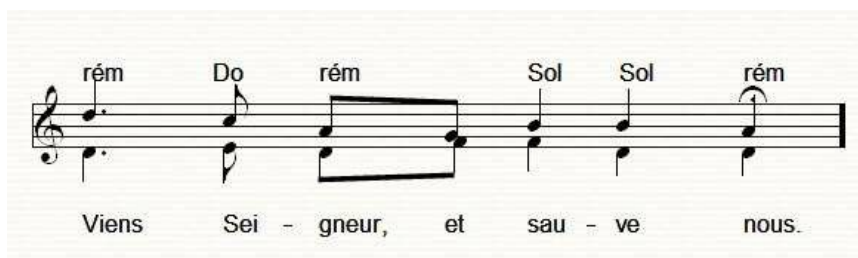
Voici des exemples en Mode de ré :

La première image ci-dessous est un refrain en Mode de ré non transposé donc sans rien à la clé

On dit, pour aller plus vite : "**Mode Ré-ré**".

Le premier **Ré**, avec une majuscule signifie "**Mode de Ré**" et le deuxième ré, sans majuscule, signifie 3joué ou chanté à partir du ré3.

Donc, ici, ni monté ni baissé, donc pas de transposition !



Deuxième exemple, antienne ci-dessous en "**Ré-ut**".

Donc, toujours Mode de Ré mais chanté à partir du Ut (ou Do), donc baissé d'un ton, donc transposition, donc altérations à la clé : 2 bémols :



Déjà, avec ces 2 seuls exemples, si vous remettez mentalement l'antienne ci-dessus, un ton plus haut et en enlevant ses 2 bémols à la clé cela donnera une mélodie qui jouera avec les notes **ré** (bien sûr) mais aussi le **do** et surtout avec un **si naturel** c'est à dire sans bémol !

C'est ce qui est une des particularités du Ré-ré!

Dans cette musique baissée d'un ton, avec les 2 bémols à la clé, cette note spécifique du Mode de ré, n'est plus le si bien sûr mais le **La** puisque tout y est baissé d'un ton. Un **La** qui reste ici sans bémol aussi ce qui va surprendre les oreilles quand on n'y est pas habitué !

Pour compléter un peu cette page, voici 3 extraits de musiques prises sur ce site.

2 en Mode **Ré-ré** (donc non transposés et faciles à reconnaître)

et 1 en **La-ré** qui a un Sib à la clé (car c'est un transposition du mode de La)

Les musiques sont très proches et peuvent parfois beaucoup se ressembler sauf que les "**Ré-ré**" n'ont rien à la clé et donc, que le si n'a pas de bémol pour l'adoucir alors qu'en **La-ré** (c'est la 3<sup>ème</sup> musique ci-dessous) a partout ce si bémol.

Mais comme vous allez le voir, en **Ré-ré**, il peut y avoir un Si à géométrie variable, c'est à dire qu'il peut avoir un bémol « ici ou là », en cours de mélodie (ou de polyphonie), mais

surtout pas à la clé et pas, non plus, sur tous les Si de la musique. Il faut qu'il reste au moins un **si sans bémol** (si naturel) ! Le Si avec bémol doit être une exception.

Sinon cela revient, pas à la vue mais à l'oreille, à une musique en **La-ré**. Dommage !

Alors il vaut mieux mettre ce Si bémol à la clé, les choses seront plus claires pour tout le monde ! On saura que c'est un **La-ré** !

Voici les exemples :

Le premier, un **Ré-ré** tout ce qu'il y a de plus classique :

ré m ré m ré m Sol ré m Sol Sol ré m

Bé - ni soient la coupe et le pain où ton peu - ple prend corps.

Repérer que le mot "peuple" est servi par ce **Si naturel** qui ne passe pas inaperçu et qui a quelque chose de rude ou d'acide.... cela ne va pas de soi "que le peuple prenne corps", cela a coûté cher...

Deuxième exemple, un vrai **Ré-ré**, mais... avec un si "variable" :

ré m ré m lam lam Sol Sol ré m lam Fa

Que la terre en - tiè - re t'a - do - re Sei - gneur Dieu, Qu'el - le

ré m Do Sol Fa Do Do Sib Fa rit. Do Sol lam

chan - te pour Toi, Qu'elle en - tonne un psau me pour ton Nom, Dieu Très - Haut !

Rien à la clé, donc c'est bien un **Ré-ré**. Mais il y a un Sib en cours de route (l'avant-dernier) ! Oui, mais tous les autres sont des si naturels. Donc rien d'hérétique pour un Mode de Ré !

Maintenant, histoire d'apprendre à différencier le **Ré-ré** d'autres Modes, Voici une musique bâtie presque de la même manière mais, **avec un si bémol à la clé** :

ré m ré m Do La ré m solm ré m

Gar - de moi Sei - gneur mon Dieu, Toi mon seul es - poir !

Un Sib à la clé ! Donc nous ne sommes pas en **Ré-ré** !

Ce pourrait être un **La-ré** ( un Mode de La transposé sur le Ré) mais la présence du Do# nous porte à l'exclure du monde de la musique modale et à le déclarer "**Mode de Ré mineur**" de la musique tonale.

Ceci dit, le sib à la clé ne se fait, ensuite, entendre qu'à la deuxième voix, et même avec le do# on pourrait associer cette musique avec un **ré-ré** strict, par exemple pour jumeler une antienne avec un ton.

C'est l'oreille qui dira, selon les 2 mélodies en présence, si c'est possible ou pas, si ce n'est pas source de traquenard pour celui ou ceux qui doivent chanter cette association.

Habituellement, un **Ré-ré** et un **La-ré** peuvent s'associer assez facilement puisque leur seule différence c'est ce sib et que même un **Ré-ré** peut en voir un ou deux par exception !

C'est le Do# de la musique tonale qui ajoute, ici, une difficulté pour faire cette association. C'est à l'oreille qu'il faut donc voir ou plutôt... entendre si ça va ou pas.

En tout cas, chaque fois que vous voyez une musique qui est bâtie plus ou moins comme un **Ré-ré** ou un **La-ré**... mais qui fait entendre un do# quelque part... c'est un Mode du monde tonal appelé "**Ré mineur**".

Et Maintenant, voici une musique basée aussi sur un ré mais qui n'a plus rien à voir avec **Ré-ré ou La-ré** :

Elle a 2 # à la clé :

Ré Ré sim Sol Ré La sim Ré La  
Par-mi-tou-tes les na-tions Sei-gneur, on con-naî-tra ton sa-lut !

Ré sim La Sol La Ré Sol Ré mim Ré Psaume 71

C'est un **Ut-ré** c'est-à-dire un Mode d'Ut ou Do transposé sur le Ré.

Il y a donc 2 dièses à la clé ce qui change tout le climat musical de la pièce.

Est-ce du Modal ou du Tonal ?

Les deux mon capitaine ! Tout va dépendre de comment on l'accompagne...

Là, il est plutôt modal, donc on va l'appeler "**Ut-ré**" !

Mais on aurait pu lui mettre des fantaisies (choix des accords et des cadences) propres à la musique tonale, alors ce serait un "**Ré Majeur**" !

Petite note à propos de cette dernière musique mais valable pour toutes : Le Ré est bien sa note principale et cependant on ne la voit pas beaucoup dans la mélodie haute (le chant) de l'antienne...

Oui c'est vrai, mais c'est l'accompagnement qui la fait beaucoup entendre, aussi bien à la seconde voix que par le choix des accords.

Donc cela revient au même.

Et même si il n'y avait pas eu de seconde voix et si la haute avait été la même, c'est le choix des accords qui aurait fait de cette mélodie un Ré Majeur.

D'où l'importance parfois de ne pas éliminer l'accompagnement, car c'est lui qui fait entendre la charpente et donc la tonalité précise du morceau.

Il faut donc examiner avant d'exclure un accompagnement ou une polyphonie si le chant est assez fondé sur ses notes importantes.

La plus importante est la "tonique", celle qui vient en second, sans majuscule, dans la dénomination des modes de la musique modale.

Dans la section de ce site "musique modale", on va apprendre pour chaque Mode, quelles sont les notes de charpente. Ce ne sont pas les mêmes selon les Modes.

Mais la première en est toujours !

En musique Tonale c'est facile : la Première puis la cinquième, ensuite la quatrième et la sixième de la gamme. Soit, selon le codage classique : I - V – IV et VI.

C'est toujours cela quel que soit le mode majeur en question. Les accords I, V et IV seront des accords majeurs et le VI sera mineur.

C'est le minimum bien sûr...

Pour cette dernière musique posée ci-dessus, qui peut être regardée en Ré Majeur, ce sera donc, Le Ré (I) et le La (V) d'abord, puis le sol (IV) et le si mineur (VI).

Bien sûr il y a autre chose, mais pour faire simple sans trop se tromper cela suffit !

On va voir cela, plus en détail, dans la section de ce site nommée "Accompagnement simple".